



CROISIÈRE

CAP NORD & SOLEIL DE MINUIT

Semaine de Simultanés - 20 au 27 Juin 2015



Croisière et Scrabble dans les Fjords Norvégiens

Le navire

Digne d'un véritable conte de fées, le Costa Favolosa est un navire de 1.508 cabines qui va en ravir plus d'un ! Prêt à pénétrer dans cet univers merveilleux ? A bord, tout n'est qu'enchantement: des décors aux œuvres d'art en passant par les toutes dernières technologies. Chaque espace, coursive, salon, pièce, pont et vue sur la mer ont été étudiés et confiés à la sensibilité d'un artiste. Souhaitez-vous vivre une semaine inoubliable ? alors ne tardez pas à vous inscrire, cette croisière n'a lieu qu'au mois de Juin et est complète plus d'un an à l'avance !



La croisière

Journée	Escale	Arrivée	Départ
Samedi	Copenhague (Danemark)		17h30
Dimanche	En mer	-	-
Lundi	Geiranger (Norvège)	11h00	18h00
Mardi	Bergen (Norvège)	8h00	18h00
Mercredi	Kristiansand (Norvège)	13h00	19h00
Judi	Oslo (Norvège)	7h00	12h00
Vendredi	Warnemünde (Allemagne)	13h00	19h00
Samedi	Copenhague (Danemark)	8h30	

Horaires des escales sous réserve de modification

Loisirs et bien-être

5 restaurants, 13 bars, 4 piscines dont une avec verrière mobile, Spa de 6.000 M2: salle de sport, espace thermal, piscine de balnéothérapie, salle de soins, sauna, hammam, solarium UVA.

Cinéma 4D, théâtre aménagé sur 3 étages, bibliothèque, casino, discothèque, boutiques, point Internet, exposition de 400 œuvres d'art originales.

Programme SCRABBLE

Tournoi homologué en 3 parties (TH3): **dimanche 21 Juin 2015.**
Semaine fédérale de Simultanés: **du lundi 22 au vendredi 26 Juin 2015.**
L'arbitrage des parties est assuré par des arbitres fédéraux.

En matinée, séances de perfectionnement au Scrabble et animations Jarnac.



CROISIÈRE

CAP NORD & SOLEIL DE MINUIT

Semaine de Simultanés - 20 au 27 Juin 2015



Informations et inscriptions	Réservations
<p>Thierry LANDAU TOURISME & JEUX 135, Avenue Mozart - F-75016 PARIS Tél.: 33 (0) 140500095 Mob.: 33 (0) 688160886 Courriel: thlandau@gmail.com</p>	<p>Adresser à Thierry LANDAU Un chèque de 350 € par personne pour réservation à l'ordre de COSTA et de 20 € par joueur à l'ordre de TOURISME & JEUX. Le solde à régler <u>avant le 31 Mars 2015</u>.</p>

Prix de la croisière en formule "tout compris"

- **945 €** par personne en cabine double ou à 2 lits intérieure Classic.
- **1.120 €** par personne en cabine double ou à 2 lits extérieure vue mer Classic.
- **1.370 €** par personne en cabine double ou à 2 lits extérieure vue mer avec balcon Classic.
- Supplément cabine individuelle: + 40%

Le forfait comprend ...

- L'hébergement de 7 nuits à bord, sur la base d'une cabine double ou à 2 lits.
- La croisière en pension complète:
 - Repas: petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner, snack ou buffet de minuit.
 - Le forfait Extra All Inclusive servi au verre sur une sélection d'alcools, vins, eaux minérales, soft drinks et bières à discrétion (hors minibar et quelques marques de prestige).
- Les activités et animations à bord (remise en forme, spectacles, discothèque, jeux).
- Le cocktail de bienvenue du Commandant.
- Les taxes portuaires et les taxes de service .
- Le pack Costa Assurance (formule multirisques).

Le forfait ne comprend pas ...

- Les frais d'inscription à toutes les parties proposées pendant la croisière: 20 € par joueur.
- Les dépenses personnelles (boutiques, photos, téléphonie, internet et blanchisserie).
- L'accès et les soins au spa (massages, traitements pour le visage et le corps).
- Les repas dans 2 restaurants payants sur réservation.
- Les prestations à la demande (service en cabine, Internet).
- Les excursions proposées à bord ou celles proposées en option.

Aléas

- Ces tarifs sont garantis sous réserve:
 - de disponibilités au moment de la réservation.
(prix valable si réservation faite 365 jours avant le départ suivant disponibilités).
 - de modifications dues à tout changement de tarifs des divers prestataires de service, des taux de change, des cours des devises, des carburants, des coûts de transport, des taxes portuaires et de la redevance passager conformément à la législation en vigueur.
- La durée indiquée pour chaque programme comprend le jour du départ et le jour de retour quelle que soit la durée du transport et les horaires de départ ou d'arrivée.